



Pour diffusion immédiate : 18/09/2024

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

LA GOUVERNEURE HOCHUL SIGNE UNE LOI POUR ÉLARGIR L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ POUR LES NEW-YORKAIS

La loi S.8486-C/A.9102-C porte sur le remboursement par Medicaid des traitements sur place et du transport vers d'autres établissements de soins de santé par les services d'ambulance terrestres

La loi S.6226-A/A.5789-A prévoit la disponibilité des services d'ambulance et des services de première intervention en soins avancés de réanimation pour stocker et distribuer le sang et pour initier et administrer des transfusions sanguines.

La gouverneure Kathy Hochul a signé un ensemble législatif visant à garantir un accès équitable aux soins de santé essentiels et à réaffirmer l'engagement de l'État de New York à protéger la santé publique tout en améliorant les résultats pour les patients dans toutes les communautés.

« Mon administration est déterminée à combattre les inégalités en matière de soins de santé dans notre État et à garantir que tous les New-Yorkais aient accès aux soins dont ils ont besoin et qu'ils méritent », **a déclaré la gouverneure Hochul.** « Cette législation assure l'accès aux traitements et transports essentiels, permettant ainsi aux New-Yorkais de se concentrer sur leur bien-être en cas d'urgence, sans avoir à se soucier du coût financier ou de la disponibilité des soins de santé indispensables au moment où ils en ont le plus besoin », ajoute-t-elle.

La loi S.8486-C/A.9102-C prévoit le remboursement par Medicaid des services d'ambulance lorsqu'un traitement est administré sur place et/ou lorsque le transport est effectué vers d'autres établissements de soins de santé plutôt qu'un hôpital général.

La loi S.6226-A/A.5789-A autorise les services d'ambulances terrestres et les services de premiers secours à stocker et distribuer du sang, ainsi qu'à effectuer et administrer des transfusions sanguines, comme cela est déjà permis pour les services d'ambulances aériennes.

La sénatrice d'État Michelle Hinchey a déclaré : « Partout dans l'État de New York, les prestataires de services médicaux d'urgence sont en crise, confrontés à de graves difficultés menaçant leur capacité à continuer leurs activités, qu'il s'agisse de

remboursements insuffisants ou de réglementations contraignantes qui les empêchent de fournir des soins vitaux, alors que la demande pour leurs services ne cesse de croître. Je suis fière que deux de nos projets de loi traitant directement de ces enjeux aient été adoptés. Ils garantissent enfin que les services médicaux d'urgence seront rémunérés pour les soins qui ne sont pas actuellement remboursés, tels que les traitements sur place, la télémédecine et le transport spécialisé vers les établissements de santé mentale. De plus, ils permettent aux ambulances terrestres de transporter et d'administrer des transfusions sanguines aux patients victimes de traumatismes dans toutes les situations d'urgence, et pas uniquement entre hôpitaux. Les services médicaux d'urgence constituent un pilier essentiel de notre système de santé, en particulier dans les zones rurales et médicalement sous-desservies, où il peut parfois falloir plus d'une heure pour rejoindre un hôpital. Ces projets de loi renforceront immédiatement les services médicaux d'urgence et sauveront des vies. Je remercie la gouverneure de les avoir promulgués. »

Anna Kelles, membre de l'Assemblée, a déclaré : « Les services médicaux d'urgence fournissent des soins essentiels pour sauver des vies dans tout l'État, y compris une aide directe sur place et en transit vers un établissement médical. Ces services sont d'autant plus cruciaux dans les zones rurales, où l'accès aux hôpitaux peut nécessiter plusieurs heures de route. Je remercie la gouverneure Hochul d'avoir signé ce projet de loi aujourd'hui, faisant ainsi un grand pas vers la juste reconnaissance et le remboursement de ces prestataires de soins de santé courageux et dévoués. Leur offrir la possibilité de choisir le lieu d'urgence le mieux adapté aux besoins de leurs patients relève non seulement du bon sens, mais permet également de fournir des services d'urgence plus efficaces. »

Carrie Woerner, membre de l'Assemblée a déclaré : « Concrètement, autoriser le stockage de sang pour l'administration de transfusions dans les ambulances contribuera à sauver des vies. Après avoir entendu les préoccupations des premiers intervenants et des soignants des services d'urgences médicales de ma circonscription, j'ai œuvré à proposer une solution législative capable de sauver des vies. Je suis profondément reconnaissant à la gouverneure Hochul pour son engagement en faveur de la santé publique et pour l'attention qu'elle porte à l'amélioration de l'accès à des soins de qualité dans notre État. »

Le président de la NYSAC, Benjamin Boykin II, a déclaré : « Aujourd'hui, la gouverneure Hochul répond aux appels pressants des prestataires de services médicaux d'urgence de New York en signant une loi qui leur fournira le financement et la flexibilité nécessaires pour sauver des vies. Partout dans l'État, les temps d'attente des ambulances se sont allongés, les prestataires de services médicaux d'urgence étant confrontés à une hausse des coûts, à une demande croissante pour des services de plus en plus complexes, ainsi qu'à des exigences Medicaid obsolètes qui ne les remboursent que lorsqu'ils transportent un patient à l'hôpital. En promulguant le projet de loi " Treatment in Place ", la gouverneure Hochul permet aux prestataires de services médicaux d'urgence de fournir aux patients les soins nécessaires sur place ou de les transporter vers des lieux plus appropriés, tels que des cliniques de santé

mentale, des centres de traitement de la toxicomanie ou des services de soins d'urgence, sans subir de pénalités financières. Les comtés félicitent la gouverneure Hochul et la législature de l'État pour leur engagement à renforcer le soutien aux EMS dans l'État de New York. »

Steven Kroll, président du comité législatif de l'Association des ambulanciers et secouristes volontaires de l'État de New York, a déclaré : « La gouverneure et la législature se sont engagées sur plusieurs années à améliorer les services médicaux d'urgence et à y investir. L'Association des ambulanciers et secouristes volontaires de l'État de New York exprime sa gratitude envers la gouverneure Hochul et la législature de l'État de New York pour avoir promulgué ces nouvelles lois qui amélioreront les services médicaux d'urgence à travers tout l'État de New York. Les ambulanciers et les auxiliaires médicaux sont les premiers professionnels de santé que les personnes consultent en cas de maladie ou de blessure, et ces nouvelles lois offrent aux cliniciens des services médicaux d'urgence davantage d'outils pour prendre soin de leurs communautés. La loi « Treat-In-Place » (Traitement sur place) permettra une utilisation plus efficace et efficiente des ressources de soins de santé en rémunérant les prestataires lorsque les services EMS fournissent des soins centrés sur le patient, sans nécessiter de transport en ambulance vers l'hôpital. La loi sur la transfusion sanguine dans les ambulances terrestres permettra d'administrer rapidement des transfusions vitales aux patients gravement blessés. Ces deux nouvelles lois démontrent l'engagement de New York à être un leader en matière d'innovation et de qualité des services médicaux d'urgence. »

Mike McEvoy, président du Conseil des services médicaux d'urgence de l'État de New York, a déclaré : « Le remboursement des services d'ambulance pour les soins prodigués sans transport vers un hôpital, ou pour le transport vers des cliniques, des centres de soins d'urgence ou autres destinations non hospitalières, améliorera l'accessibilité des soins d'urgence pour les New-Yorkais tout en réduisant considérablement les coûts. Avant qu'un patient souffrant d'une hémorragie massive n'arrive à l'hôpital, l'administration de sang peut faire la différence entre la vie et la mort. La gouverneure Hochul mérite d'être félicitée par les habitants de New York et nos services médicaux d'urgence pour avoir signé ces deux lois qui sauveront des vies. »

Timothy P. Egan, président du United New York Ambulance Network, directeur exécutif des Rockland Paramedic Services et PDG de Rockland Mobile Care, a déclaré : « Le United New York Ambulance Network (UNYAN) remercie la gouverneure Kathy Hochul d'avoir promulgué ces lois. Ces lois auront un impact majeur sur le système médical d'urgence et sur la qualité des soins de santé pour l'ensemble des New-Yorkais. La loi sur le traitement sur place et le transport vers une autre destination garantira que les prestataires de services ambulanciers soient remboursés pour les soins prodigués à chaque patient Medicaid, quel que soit le cas de figure. Cela renforcera les services médicaux d'urgence ainsi que l'ensemble du système de soins de santé. La loi sur la transfusion sanguine dans les ambulances terrestres améliorera considérablement les résultats cliniques et les taux de survie des patients victimes de traumatismes à travers tout l'État de New York. Nous exprimons notre profonde

gratitude à la gouverneure Hochul et au Département de la santé pour avoir reconnu l'importance de ces deux projets de loi et les avoir concrétisés. »

Des ambulanciers en uniforme, des auxiliaires médicaux et des inspecteurs, accompagné par le président du FDNY, Oren Barzilay, ont déclaré : « Au nom de nos 4 000 membres, nous félicitons la gouverneure pour avoir signé ces deux excellents projets de loi concernant les services médicaux d'urgence. Ces projets de loi aideront les prestataires de services médicaux d'urgence à réduire les pertes financières associées aux interventions où les patients sont traités sur place ou à domicile, sans nécessiter de transport vers un hôpital, souvent situé à plusieurs kilomètres dans certaines régions de l'État de New York. Il est prouvé que la capacité de transporter du sang total dans un grand nombre de nos ambulances et d'effectuer des transfusions sur le terrain sauve des vies lorsque chaque seconde compte. Il s'agit d'un texte législatif remarquable. Nous félicitons la gouverneure Hochul pour la clairvoyance dont elle a fait preuve en approuvant ces deux textes législatifs importants. »

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov.
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :
ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

[SE DÉSABONNER](#)